

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie
et des finances

ARRÊTÉ du 27 MARS 2017

portant nomination à la présidence de la Commission nationale
de l'évaluation du recensement de la population (Cnerp)

NOR : ECFO1709404A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique, au comité du secret statistique et au comité du label de la statistique publique, notamment son article 24,

Vu l'arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation de la Commission nationale de l'évaluation du recensement de la population,

Vu la consultation du 22 mars 2017 du bureau du Conseil national de l'information statistique ;

ARRÊTE :

Article 1er

Est nommé président de la Commission nationale de l'évaluation du recensement de la population :

M. Claude Raynal, sénateur de la Haute-Garonne.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 MARS 2017

Le ministre de l'économie et des finances,


Michel SAPIN